

## Public

- Toute personne peu ou pas expérimentée dans la conduite de chariot gerbeur

## Prérequis

- Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (service de santé au travail)

## Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

## Durée

- 35 heures

## Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- En langue française
- Pédagogie active, individualisation, activités en autonomie, mises en situation professionnelle reconstituées

## Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

## Documents remis

- Attestation de fin de formation

*Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation.*

## Nous contacter

[www.aftral.com](http://www.aftral.com)

0809 908 908



## AKTO - R485 - INITIATION CACES® Chariots Gerbeurs Cat. 1 + Cat. 2

Cat 1 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (1,20 m < hauteur de levée ≤ 2,50 m)

Cat 2 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (Hauteur de levée > 2,50 m)

### Objectifs généraux

- ◆ Acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des chariots gerbeurs à conducteur accompagnant des catégories 1 et 2

### Les plus de la formation



- ◆ Infrastructures et moyens matériels permettant de reproduire les conditions réelles de travail
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée, véritable aide-mémoire de la formation
- ◆ Délivrance (si résultat positif) d'une autorisation de conduite pré-remplie à compléter par l'employeur,
- ◆ Accès via « controle.aftral.com » à la vérification de l'authenticité du CACES® délivré

\* **Bonus pour les formations réalisées dans l'un de nos 100 sites :**

- ◆ Formation à la manutention des colis  
Matières Dangereuses (chap. 1.3 de l'ADR)



### Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, quizz, ...
- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un test théorique et pratique

### Validation

- ◆ Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) des chariots des catégories concernées, si résultat positif. En cas d'échec, attestation des compétences acquises/non acquises
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : sans objet
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés :  
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/6937>  
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/6938>
- ◆ Code RNCP/RS : 6937 (1) / 6938 (2)
- ◆ Certificateur : Institut National Recherche Sécurité (date de décision : 28/11/2024)
- ◆ Code Certif Info : 106717 (1) / 106719 (2)



### Agrément

- ◆ GLOBAL Certification®

## PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	<b>Identifier les objectifs et étapes de la formation</b>	/
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vérification du respect des prérequis</li> <li>▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels</li> <li>▪ Présentation de la formation</li> <li>▪ Modalités pratiques</li> <li>▪ Tour de table</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b>  Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	<b>Acquérir les connaissances théoriques nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant</b>	7 h 00
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Réglementation : connaissances générales</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur</li> <li>- Dispositif CACES® : formation, CACES® et autorisation de conduite</li> <li>- Différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Technologie des automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Alimentation en énergie électrique des gerbeurs, différents types de batteries.</li> <li>- Terminologie et caractéristiques générales</li> <li>- Différentes technologies de batteries d'accumulateurs – Intérêt des batteries gel ou lithium pour la sécurité</li> <li>- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes, des différents organes et dispositifs de sécurité – Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs,</li> <li>- Équipements de préhension de charges, utilisations possibles</li> <li>- Paramètres de fonctionnement ajustables par un technicien spécialisé en fonction des conditions d'utilisation</li> <li>- Intérêt de l'option de mise à hauteur automatique des bras de fourches</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant - catégories de CACES®</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention</li> <li>- Catégories de CACES® R485 pour les gerbeurs à conducteur accompagnant</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Notions élémentaires de physique – Stabilité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Masse et position du centre de gravité des charges. Conditions de stabilité et d'équilibre du chariot. Facteurs qui influencent la stabilité. Tableaux et abaques de charge</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés. Repérage de ces risques potentiels sur le trajet à parcourir et lors des opérations à effectuer</li> <li>- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives. Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention</li> <li>- Transport et élévation de personnes : interdictions et applications autorisées</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Vérifications d'usage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Équipements de Protection Individuelle. Notice d'instructions du constructeur</li> <li>- Opérations de prise de poste. Que faire en cas d'anomalie ?</li> <li>- Vérifications et opérations de maintenance de premier niveau</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Exploitation gerbeurs à conducteur accompagnant</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Différents types de palettes et contenants existants en fonction de leurs caractéristiques, connaissance de leurs limites d'emploi</li> <li>- Fonctionnement, rôle et utilité du dispositif automatique de mise à niveau des bras de fourche</li> <li>- Vérification de l'adéquation des paramètres de fonctionnement ajustables aux conditions d'utilisation</li> <li>- Positionnement du conducteur par rapport au gerbeur dans les différentes situations d'utilisation</li> <li>- Règles de conduite et de circulation : signalisation et plan de circulation, consignes générales de circulation, circulation sur la voie publique. Distances de freinage. Stationnement du chariot</li> <li>- Pictogrammes de manutention et étiquettes de danger</li> <li>- Adéquation du chariot. Modes opératoires : prise de charges au sol, gerbage en pile, stockage en palettiers, chargement de véhicules</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Consignes en cas d'accident ou d'incendie</b></li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b>  Salle équipée d'un ensemble multimédia  Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Réaliser les vérifications et essais de prise de poste. Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération envisagée. Circuler et réaliser les opérations de manutention en sécurité. Effectuer les opérations de fin de poste et de maintenance de 1 <sup>er</sup> niveau. Rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées.	21 h 00
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Vérifications et essais de prise de poste</b></li> <li>▪ <b>Conduite et manœuvres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès et descente en sécurité</li> <li>- Circulation en marche avant, en marche arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge. Arrêt et stationnement en sécurité</li> <li>- Vérification d'adéquation</li> <li>- Prise et dépose d'une charge au sol</li> <li>- Gerbage et dégerbage de charges en pile</li> <li>- Stockage et déstockage à tous les niveaux d'un palettier</li> <li>- Chargement et déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière</li> <li>- Manutention d'une charge longue, d'un contenant rigide contenant un liquide ou d'une charge déformable</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Opérations d'entretien journalier</li> <li>- Compte rendu des difficultés et anomalies rencontrées</li> </ul> </li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b>  Chariots et charges  Hall de manutention  Ressources pédagogiques
N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Evaluer les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des chariots gerbeurs à conducteur accompagnant des catégories concernées	7 h 00
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Passage test CACES®</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation théorique</li> <li>- Évaluation pratique</li> </ul> </li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b>  Salle équipée d'un ensemble multimédia Chariot(s) et charges Hall de manutention Ressources pédagogiques
N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Bilan et synthèse de la formation	/
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bilan de la formation</li> <li>▪ Synthèse du stage</li> <li>▪ Evaluation de satisfaction de la formation</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b>  Salle équipée d'un ensemble multimédia

En cas de réalisation des tests CACES® en dehors d'un centre AFTRAL certifié, les moyens techniques joints sont à mettre à disposition afin de répondre aux exigences de tests CACES®.

## CACES® R485

---

### Annexe 1 : Moyens, locaux et matériels

**Dans le cas de tests réalisés en « intra »  
ou sur une plateforme de tests louée ou mise à disposition,  
la signature de l'offre de formation vaut acceptation du présent document,  
celui-ci vaut convention de mise à disposition.**

#### **EXIGENCES RELATIVES A L'ORGANISATION DES EPREUVES DE TESTS CONDUISANT A LA DELIVRANCE DU CACES®**

- Durée de mise à disposition : elle correspond à la durée de l'offre de formation.
- Périodes de mise à disposition exclusive : elles sont identiques à la durée de l'offre de formation.
- Accord pour la mise en place des circuits de déroulements des tests : l'entreprise d'accueil autorise AFTRAL à mettre en place des circuits de déroulement de tests CACES® tels que définis dans les Recommandations et annexes I.
- Autorisation non restrictive d'accueil de tiers (candidats, personnels, auditeurs, certificateurs COFRAC ...)
- Conditions d'accès et de stationnement des équipements utilisés pour les tests : l'entreprise d'accueil autorise AFTRAL à organiser l'accès et le stationnement des engins utilisés pour le passage des tests.
- Autorisation de communication et de publicité pour les activités CACES® : l'entreprise d'accueil autorise AFTRAL à communiquer sur ses activités CACES®, sous réserve du respect de toutes réglementations applicables, et de ne pas engager la responsabilité de l'entreprise d'accueil.

**Dans le cas de tests réalisés en « intra » ou sur une plateforme de tests louée ou mise à disposition, les pièces permettant de justifier de l'adéquation du site aux exigences du référentiel de certification doivent être archivées dans le dossier de la session de test**

- Moyens requis : installations, équipement, surface et matériels nécessaires à la réalisation des tests + les documents réglementaires des engins utilisés
- Déclinaison des zones de déroulement de test et des circuits par catégorie

« Extrait Recommandation R485 »

*Lorsque les épreuves sont réalisées dans une entreprise utilisatrice, le chef de cette entreprise et le dirigeant de l'OTC doivent procéder à une inspection commune des lieux de travail, des installations et des matériels mis à la disposition de l'OTC afin d'analyser les risques liés à l'interférence entre les activités de l'OTC et celles de l'entreprise. Ils arrêtent alors, d'un commun accord et avant le début de l'intervention, un plan de prévention écrit comportant les mesures à prendre par chacun pour prévenir les risques identifiés.*

*Lorsque les épreuves sont réalisées sur un chantier soumis à coordination SPS, le PPSPS de l'entreprise de travaux doit mentionner l'intervention de l'OTC et indiquer les mesures prises pour prévenir les risques identifiés.*

*Dans les deux cas, une attention particulière doit notamment être portée :*

*→ à la vérification conjointe des conditions d'assurance du testeur de l'OTC et des salariés de l'entreprise durant la réalisation des tests CACES®,*

*→ à la vérification par l'entreprise de la portée et de la validité de l'autorisation de conduite du testeur,*

*→ au respect des obligations réglementaires applicables au gerbeur, notamment lorsqu'il appartient à l'entreprise et est prêté ou loué à l'OTC (voir 3/3/1/2 §1) :*

- *maintien en état de conformité, matérialisé par la remise à l'OTC d'un certificat de conformité établi par le chef de l'entreprise à chaque mise à disposition,*
- *maintien en état de conservation, attesté par un rapport de vérification générale périodique valide, vierge ou complété par un document attestant de la levée des observations,*
- *présence d'une notice d'instructions.*

<b>Equipements, surfaces et matériels pour réaliser les épreuves théoriques et pratiques des CACES® R485</b>		
	<b>Cat 1</b>	<b>Cat 2</b>
<b>Salle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une salle aérée, éclairée et maintenue à une température de confort, équipée de chaises et tables en nombre adapté (au minimum pour 7 personnes), avec une source d'eau potable permettant de délivrer au moins 3 litres d'eau fraîche par personne et par jour</li> <li>• Un local adapté permettant de changer de vêtements, préchauffé en hiver pour être à température à l'arrivée des salariés le matin</li> <li>• Des sanitaires hommes et femmes séparés, aérés, éclairés et chauffés, disposant d'une arrivée d'eau chaude pour se laver les mains.</li> </ul>	
<b>Gerbeur représentatif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gerbeur à conducteur accompagnant</li> <li>• Translation et levage motorisés, manutention sur bras de fourche</li> <li>• Conçu pour charger et décharger un véhicule à quai</li> <li>• Hauteur de levée : 2,20 m</li> <li>• Capacité : 800 Kg</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gerbeur à conducteur accompagnant</li> <li>• Translation et levage motorisés, manutention sur bras de fourche</li> <li>• Conçu pour charger et décharger un véhicule à quai</li> <li>• Hauteur de levée : 3,40 m</li> <li>• Capacité : 1200 Kg</li> </ul>
<b>Surface</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 100 m<sup>2</sup> minimum</li> </ul>	
<b>Sol</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stabilise, béton et/ou enrobe</li> </ul>	
<b>Quai</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• (voir « Dispositif de chargement » ci-dessous)</li> </ul>	
<b>Charges de manutention standard</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 charges</li> <li>• Masse ≥ 50% capacité nominale du chariot - Hauteur ≥ 1,20 m</li> </ul>	
<b>Charges masquant la visibilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 charge</li> <li>• Masse ≥ 25% capacité nominale du chariot - Hauteur ≥ 1,80 m</li> </ul>	
<b>Charges dépassant la CMU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 charge</li> <li>• Masse ≥ 25% capacité nominale du chariot</li> </ul>	
<b>Charges pour palettier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 charges</li> <li>• Masse ≥ 25% capacité nominale du chariot - Hauteur charge ≥ H alvéole - 0,30 m</li> </ul>	
<b>Charges empilables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 charges</li> <li>• Masse réelle ≥ 50% capacité nominale du chariot</li> </ul>	
<b>Palettier hauteur des lisses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 travées / 2 niveaux</li> <li>• 0 à 2,10 m mini</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 travées / 3 niveaux</li> <li>• 0 à 3,30 m mini</li> </ul>
<b>Remorque ou camion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Camion ou remorque permettant le chargement par l'arrière (voir aussi « Dispositif de chargement » ci-dessous)</li> </ul>	
<b>Dispositif de chargement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quai, muni d'un dispositif de nivelage ou avec pont de liaison amovible</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Ou</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Camion ou remorque équipé(e) d'un hayon élévateur compatible avec le chargement au moyen d'un gerbeur</li> </ul>	